

Rapport d'activité

2021



Fédération
de l'Isère

Assemblée Générale, le 14 avril 2022 à La Côte St André

Rapport d'orientation

Rapport financier

Rapport d'activité

Rapport moral

Sommaire



Rapport Moral

- 1 / La vie du réseau p 4
- 2 / Des partenariats : apprendre à co-construire p 5
- 3 / Une vie interne : ça bouge encore p 5
- 4 / Gouvernance au sein de la FCSI : à poursuivre p 5



Rapport d'activité

- 1 / La fédération en mouvement p 6
- 2 / Fédérer le réseau adhérent p 8
- 3 / Animer et accompagner p 12
- 4 / Consolider nos partenariats p 19
- 5 / Apporter notre contribution au fédéralisme p 20



Rapport Financier

- 1 / Compte de résultat p 22
- 2 / Bilan simplifié p 24
- 3 / Budget prévisionnel p 25



Rapport d'Orientation

- 1 / Adapter et développer la fédération p26
- 2/ Partenariats : sensibiliser p 27
- 3 / Accompagner les mutations de l'environnement p 27
- 4 / Contribuer au réseau fédéral p 27



Rapport Moral

La vie du réseau : on traverse, on s'adapte, on accueille

Patienter, adapter, agir

Même si de nombreuses actions ont pu reprendre leur cours normal, 2021 a également été une année marquée par l'adaptation, parfois le report, la patience avec toujours des enjeux d'animation, d'accompagnement, de ressources, de veille qui ont fait que la fédération a gardé un rythme de travail soutenu, croissant et sur de nombreuses thématiques. Ce qu'on a envie de retenir :

- ◆ **Un contexte sanitaire** qui perdure avec des ambiguïtés et des questions vives qui se posent lors de la mise en place d'un pass sanitaire clivant : contrôle, exclusion, rôle des centres... Une adaptation entre présentiel et distanciel. Là encore, la force du réseau a pu se mettre en œuvre à tous les échelons, du local au national, notamment sur la veille réglementaire.
- ◆ **Des animations et formations** qui ont pu reprendre. Ces axes restent essentiels et ont nécessité de la part de l'équipe fédérale une vraie anticipation et une réactivité dans une année marquée par la difficulté pour tous. de se projeter, parfois de tenir ses engagements (le covid passant par-là). Nous remercions chaque centre qui a pu participer malgré les rebondissements de l'année. Nous sommes ravi.e.s également de la participation des bénévoles dans différents temps de formation qui enrichissent ces temps de regroupement.
- ◆ **L'envie de contribuer au renouvellement du projet fédéral national** sur les thématiques de « justice sociale et démocratie » est au rendez-vous. Aujourd'hui, le CA continue à échanger et nous espérons que nous pourrons nous retrouver ensemble à Lille en mai 2023 pour le congrès final.
- ◆ Enfin, après 2 ans de report, nous étions enchanté.e.s de pouvoir enfin nous retrouver lors de la **journée fédérale** autour de la thématique du Développement Durable. Ce fut une journée riche, qui faisait écho à la préoccupation de l'accompagnement des mutations sociales de façon collective en ouvrant la question du « comment ». Mais aussi de belles retrouvailles que l'on espère reproduire en cette fin d'année 2022.

Les entrées et sorties du réseau

Cette année, la Fédération des Centres sociaux de France (FCSF) sur proposition de l'Isère, a reconnu :

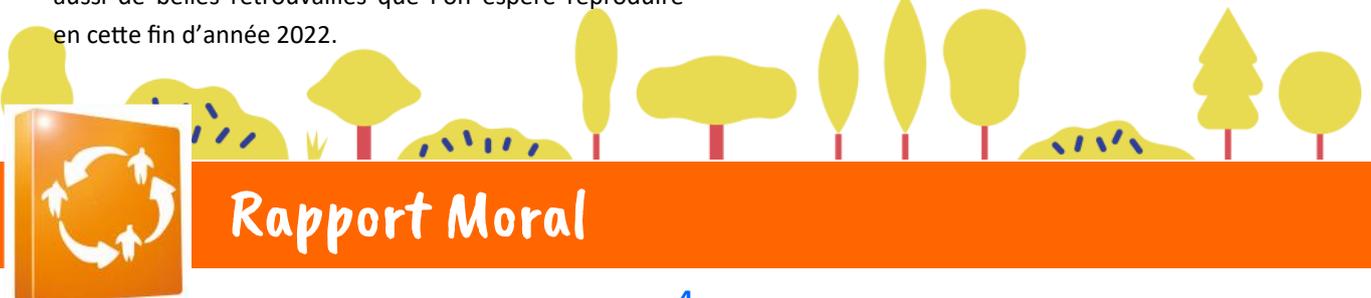
- ◆ Les Maisons de Quartier Fernand Texier ; Louis Aragon, Romain Rolland à Saint-Martin-D'Hères
- ◆ Les Maisons des Habitants Champaret et Champ-Fleuri de Bourgoin-Jallieu
- ◆ L'EVS de MixAge Café à St Vérand

Nous vous souhaitons la bienvenue et que le chemin commencé ensemble puisse se poursuivre à travers de nombreux échanges.

Le processus d'adhésion-reconnaissance a cette année été particulièrement prenant :

- ◆ Du fait d'une évolution des demandes, qui nécessitent alors de rencontrer les gestionnaires (administratrices, élu.e.s, professionnel.le.s), faire connaissance, prendre le temps, agir ensemble...
- ◆ Des attendus très forts de la part des adhérents actuels et de ces nouvelles arrivées
- ◆ Des profils d'adhérents très différents qui tendent à s'accentuer : gestion associative/gestion institutionnelle, mais aussi rural/urbain, petites structures/grosses structures, nouvelles personnes sur des postes clés, professionnel.le.s habitué.e.s et aguerri.e.s, disparité du territoire : extrémités du territoire isérois/les plus centraux.
- ◆ Mais aussi des enjeux dans la reconnaissance du projet fédéral national. La désaffiliation de plusieurs centres nous interpelle notamment sur l'ambition portée à ce que les centres sociaux puissent participer à un réseau national et structuré depuis maintenant 100 ans.

Cette démarche d'adhésion-reconnaissance reste primordiale et nous mettons tout en œuvre pour répondre aux demandes tout en gardant un sens essentiel pour le réseau et son projet. Ces évolutions nous amènent également à une réflexion autour du développement de la fédération devenue nécessaire, pour continuer à assurer au mieux ce qui marque son identité : l'accompagnement et le soutien des centres sociaux et EVS.



Des partenariats : apprendre à co-construire

Un suivi financier

Nous nous félicitons des bonnes relations instaurées avec la CAF à divers échelons permettant des échanges de qualité pour le suivi des centres. Également, nous la remercions pour son soutien financier renforcé dès cette année 2021 permettant de consolider le poste de délégué adjoint passé à temps plein en 2019, ainsi que son soutien pour finaliser le projet expérimental de l'impact social des 5 centres sociaux du territoire d'EBER.

Nous remercions également le Service Départemental Jeunesse Engagement Sports de l'Isère qui apporte son soutien à la fédération à travers différents projets (Fonjep, FDVA...)



Co-construire

L'année 2021 est aussi marquée par le travail en partenariat avec la CAF pour la réalisation d'une plaquette SENACS spécialisée iséroise et à destination des élus dans le cadre du schéma départemental qui a permis d'aboutir à la création d'une journée autour de la thématique de la laïcité ;

Des partenaires de projets possible par le réseau

Enfin, il nous semblait important de revenir sur les différents conventionnements pouvant être mis en place au niveau national et régional, et permettant à des centres sociaux de bénéficier de fonds ponctuels autour de projets : vieillissement (AG2R la Mondiale, la CARSAT), le plan pauvreté, l'ANCV.... Cette reconnaissance est pour nous importante car elle souligne l'identification de la fédération comme tête de réseau et le repérage des centres comme étant un levier de proximité dans la réponse aux besoins des habitant.e.s.

Une vie interne de la fédération : ça bouge encore

Dès le mois de janvier, la fédération a tout mis en œuvre pour assurer la transition dans les mouvements de personnels avec l'annonce de la maternité de Carolina, sur fond de surcharge d'activités et de perturbation. Il était important pour le CA d'assurer une continuité qui a pu être possible avec l'arrivée d'Alizée dès la mi-mars, permettant le tuilage avec Carolina.



Nous sommes très heureux.se.s de la naissance de Mathias en juillet 2021 et nous attendons le retour de Carolina en juin 2022 avec impatience.

Nous sommes très heureux.se.s de pouvoir proposer à Alizée de rester à la fédération (cf rapport orientation).

Enfin, Marie Beaurepaire nous a accompagnés toute cette année 2021 afin d'assurer le suivi du projet expérimental dans le territoire EBER. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses projets.

Gouvernance au sein de la FCSI : à poursuivre

Le travail initié depuis 2 ans sur la gouvernance de la fédération continue « doucement mais sûrement ». Il continue pour rendre cet espace convivial, où l'engagement soit le plus simple et le moins lourd possible pour tous et que l'on puisse se dire au bout d'un mandat « j'ai découvert ce qu'est un réseau départemental, je laisse ma place à d'autres ». 2022 nécessitera de continuer cette réflexion.

Avec cette AG, plusieurs administrateurs.trices souhaitent passer la main.

Nous les remercions pour ces années d'implication et de partage au sein de la FCSI :



Stéphanie Renzy : élue au collège des professionnels depuis 2015, qui démissionne, souhaitant s'investir au plus près du terrain et laisser la place à d'autres.



Imen Aloui : élue au collège des élus depuis 2019, sortante.

Françoise Lombard et **Michel Degaud** : élue et coopté au collège des associations en 2021, qui ont souhaité tester cette année mais dont les engagements multiples ne permettent pas de continuer.

La fédération est un espace qui vit grâce à votre présence et qui prend sens à travers vos réalités de terrain. C'est donc avec vous que nous la construisons et l'animerons afin d'être au plus près de vos préoccupations et réflexions !

Nous vous souhaitons une très bonne assemblée générale !

I/ La fédération en mouvement



Le projet isérois : consolider, développer et s'adapter

1/ Le projet national, un fil conducteur qui se renouvelle : nouveau congrès, nouvelles réflexions, bientôt les 100 ans !

Adhérer à la FCSI, c'est partager un projet local et national, reposant sur des valeurs partagées qui sont celles de la Démocratie ; la Dignité humaine ; la Solidarité.

Depuis sa création en 1922, la FCSF a organisé 8 congrès. Ce sont des temps non statutaires, sans fréquence précise, où les acteurs bénévoles et salariés du réseau se retrouvent pour imaginer le futur du réseau. Les congrès ont marqué l'histoire du réseau des centres sociaux, accompagnant ses transformations : arrivée de l'agrément animation globale, professionnalisation des équipes, le contrat de projet, la charte fédérale, les pactes de coopération...

Lors du dernier congrès en 2013, 3300 personnes de notre réseau ont débattu pendant 3 jours des changements de postures et de pratiques associées au Pouvoir d'agir des habitants. Il a donné lieu au projet fédéral « La Fabrique des Possibles » pour la période 2014-2022.

Aujourd'hui le réseau s'interroge, « Démocratie et justice sociale » : 2 thématiques phares pour débattre jusqu'en 2022. Démocratie et éducation populaire ; Tous égaux, mais certains plus que d'autres ; Démocratie et Écologie ; Un nouveau projet est en cours d'élaboration, et aboutira au CONGRÈS FINAL, repoussé en MAI 2023 à LILLE. Il sera l'occasion de fêter les 100 ans de la FCSF.

**POUR
UNE
SOCIÉTÉ
PLUS
JUSTE!**



2/ En Isère, rester en phase avec le réseau et assurer les transitions

La FCSI depuis plusieurs années, s'adapte aux périodes d'évolution et de transition tant au sein de la FCSI que dans le réseau en s'appuyant principalement sur ses missions de base, lui permettant de rester au plus près des besoins des centres. Elle s'empare annuellement de grandes thématiques afin de rester en phase avec les réalités des centres :

- Des questions sociales qui influencent la vie des centres : vieillissement, jeunesse, ateliers sociolinguistiques.
- Les évolutions territoriales impactant la place des structures dans leur territoire.
- L'année 2021 a aussi été ponctuée d'adaptations du fait de la crise sanitaire.

Quels que soient les événements, la FCSI maintient les **6 fonctions de base** :





Le fonctionnement de la FCSI

1/ Composition des instances suite à l'AG du 29 avril 2021

Membres actifs

Collège des bénévoles

Colette Bozon, Administratrice du centre social Emile Romanet, Varces

Véronique Charreton, Présidente du centre social Emile Romanet, Varces

⇒ **Membre du bureau, Co-présidente**

Michel Degaud, Administrateur du centre social Ile du Battoir, Beaufort

Martine Fenoy, Présidente du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay

⇒ **Membre du bureau, Co-présidente**

Françoise Lombard, Présidente du centre social A. Malraux, Jarrie

Céline Morcillo-Joubert, Vice-Présidente du centre social Les 4 Vents, Saint-Romain-de-Surieu

Collège des professionnels

Annick Bousba, Directrice du centre social A. Malraux, Jarrie

Bruni Felisi, directeur du centre social les 4 Vents à Saint Romain de Surieu

Virginie Guiol, Directrice du centre social Maison des Solidarités et des Familles, St Egrève

⇒ **Membre du bureau,**

Stéphanie Renzy, Directrice du centre social Ile du Battoir, Beaufort

Collège des institutions

Imen Aloui, Adjointe, mairie Saint-Marcellin

Priscille Moulin, Vice-présidente du CCAS à Saint-Egrève

Membres associés

José Mastrodicasa, Collège des associés

⇒ **Membre du bureau, Co-président**

Membres de droit

Pierre-Louis Ferretti, Suppléant Conseil d'Administration, Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère



2/ Vie du CA et du bureau



Le conseil d'administration s'est réuni **5 fois** en 2021 dont **1 fois** en présentiel et **4 fois** en visioconférence. Aujourd'hui, le CA commence à retrouver, après un rythme bouleversé pendant la crise sanitaire, un rythme plus adapté à cet échelon départemental en proposant en moyenne : 3 CA en présentiel + 3 CA en visioconférence.



Les membres du Bureau se sont rencontrés **12 fois en visio**, soit en moyenne 1 fois toutes les 2/3 semaines (sauf vacances) pour gérer en concertation avec la déléguée la vie de la fédération, préparer les réunions de concertation, suivre les dossiers administratifs et financiers. Ils se sont investis dans les temps de travail proposés par l'AURACS et la FCSF.



L'expérimentation du « tirage au sort » n'a pas pu se concrétiser du fait de la non-disponibilité des centres dans le contexte sanitaire. Nous la relancerons pour cette année 2022.

3/ Des salariées en appui, une équipe renforcée



Déléguée adjointe
Carolina Osorio
(1 ETP)



Déléguée fédérale
Mélanie Caron
(1 ETP)



Assistante fédérale
Valérie Malandre
(0.5 ETP)



Déléguée adjointe
Alizée Guégan
(1 ETP - remplacement)



Chargée de mission
Marie Beaufort
« évaluation d'impact social et mutation des territoires » 2020-2021.

II/ Fédérer le réseau adhérent



Se fédérer pour faire valoir le sens de nos actions et la place des habitants

Les nouveaux adhérents

Acte volontaire et formel, l'adhésion-reconnaissance est cette rencontre entre une volonté du centre social ou de l'EVS d'intégrer la fédération des centres sociaux parce qu'il se reconnaît dans le projet fédéral départemental et national, et la reconnaissance de la fédération comme membre du réseau parce que le projet social est compatible avec les valeurs, les ambitions et les manières d'agir portées par la fédération.

→ La FCSI intègre un autre principe, celui de « **partir de là où en sont les gens !** »

La configuration des centres isérois avec une forte proportion de gestion institutionnelle amène la FCSI à intégrer tous les centres à partir du moment où **ils s'engagent avec la FCSI vers un développement de leurs ambitions, mais aussi et surtout de leurs pratiques participatives.**

Les nouveaux membres reconnus nationalement en 2021 :

Centres sociaux :

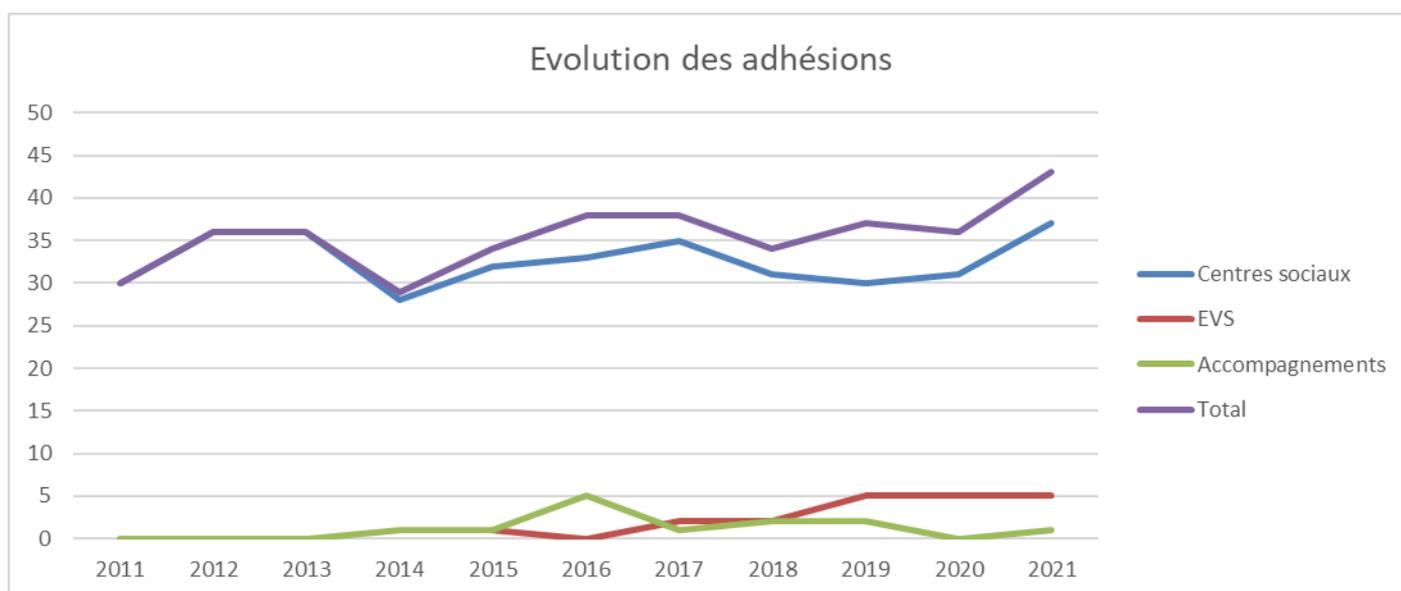
- ◇ Les Maisons de Quartier Fernand Texier, Louis Aragon, Romain Rolland à Saint-Martin-D'Hères
- ◇ Les Maisons des Habitants Champaret et Champ-Fleuri de Bourgoin-Jallieu

Espaces de Vie Sociale :

- ◇ MixAge Café à Saint-Vérand

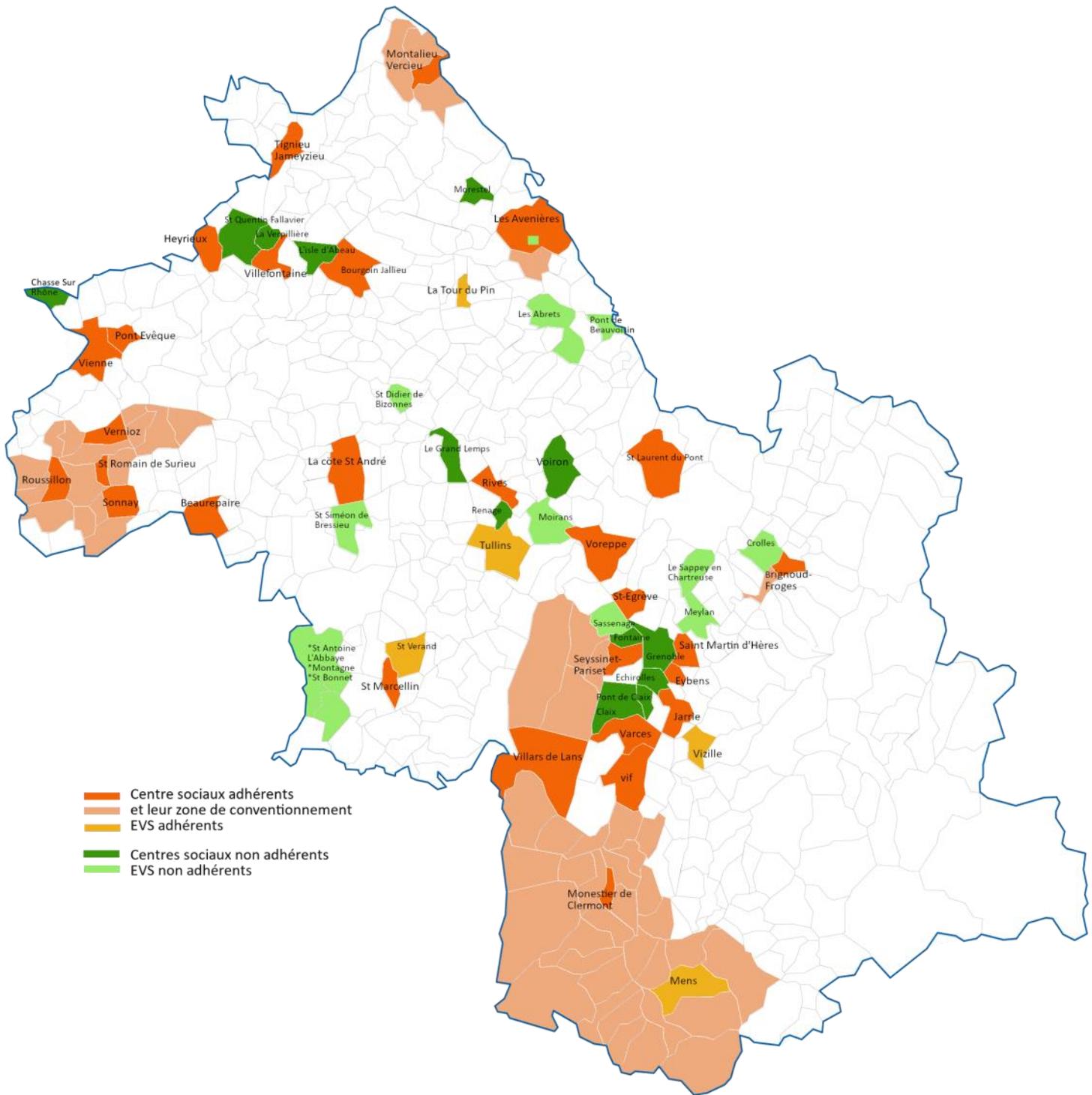


**En 2021,
42 membres actifs :
37 Centres sociaux
5 EVS**





Le réseau adhérent 2021



Liste des adhérents 2021

Centre socioculturel Ile du Battoir

Gestion associative
Espace François Mitterrand,
Chemin du 4 août 1944
38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Maison des Habitants Champaret

Gestion CCAS
16 Avenue du Dauphiné
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 43 83 60
mdh.champaret@bourgoinjallieu.fr

Maison des Habitants Champ-Fleuri

Gestion CCAS
Rue Buffon
38300 BOURGOIN-JALLIEU
Tél : 04 74 93 36 44
mdh.champfleuri@bourgoinjallieu.fr

Centre social les Coulmes

Gestion CCAS
10, place des Coulmes
38320 EYBENS
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Centre socioculturel de Brignoud

Gestion syndicat intercommunal
12, rue Lamartine
38190 FROGES
Tél : 04 76 71 15 69
accueil@csc-brignoud.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux

Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87
contact@cscheyrieux.fr

Centre socioculturel André Malraux

Gestion associative
1, montée des Clares
38560 JARRIE
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social Les Sources

Gestion municipale
30, avenue Henry Gérard
38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRE
Tél : 04 74 20 57 10
lessources@lacotesaintandre.fr

MJC-EVS

Gestion associative
Rue Jean Lescure – BP 139
38354 LA TOUR-DU-PIN
Tél : 04 74 97 32 26
mjc.tourdupin@orange.fr

Centre socioculturel Jean Bedet

Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 LES AVENIERES
Tél : 04 74 33 73 11
accueil@centresocialjeanbedet.fr

EVS Mixages

Gestion intercommunale
Rue du Docteur Senebier
38710 MENS
Tél : 04 76 34 27 02
accueil.mixages@cdctrieves.fr

Maison des habitants Le Granjou

Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 MONESTIER-DE-CLERMONT
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV

Gestion associative
1410, route des Villages
38150 VERNIOZ
Tél : 04 74 54 14 37
accueil@cs-oviv.fr

Espace Socio Culturel Pays de la Pierre

Gestion associative
16 BIS, route de Vassieu
38390 MONTALIEU-VERCIEU
Tél : 04 74 88 66 28
accueil@escpp.org

Centre socioculturel Arc en ciel

Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 PONT-EVÊQUE
Tél : 04 74 16 17 00
contact@csponteveque.org

Centre social de l'Orgère

Gestion municipale
96, rue Sadi Carnot
38140 RIVES
Tél : 04 76 91 28 72
secretariat.csmo@ville-de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais

Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 ROUSSILLON
Tél : 04 74 29 00 60
assistantedirect-tion@centresocialduroussillonnais.fr

Centre social Maison des Solidarités et des Familles

Gestion CCAS
38, rue de la Gare
38120 SAINT-EGREVE
Tél : 04 76 56 05 40
centresocialmsf@mairie-st-egreve.fr

Centre social des Pays du Guiers

Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 ST-LAURENT-DU-PONT
Tél : 04 76 55 40 80
info@cspg.fr

La Fabrik des Initiatives Citoyennes

Gestion CCAS
2, boulevard Riondel
38160 SAINT-MARCELLIN
Tél : 04 76 38 81 31
lafabrik@saint-marcellin.fr

Maison de quartier Louis Aragon

Gestion CCAS
27 Rue Chante-Grenouille
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 24 80 10
accueil.louis.aragon@saintmartindheres.fr

Maison de quartier Paul Bert

Gestion CCAS
4, rue Chopin
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 24 63 56
accueil.paul.bert@saintmartindheres.fr

Maison de quartier Gabriel Péri

Gestion CCAS
16, rue Pierre Brossolette
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 54032074
accueil.gabriel.peri@saintmartindheres.fr

Maison de quartier Romain Rolland

Gestion CCAS
5 Avenue Romain Rolland
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 24 80 00
accueil.romain.rolland@saintmartindheres.fr



Maison de quartier Fernand Texier

Gestion CCAS
163 Avenue Ambroise Croizat
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES
Tél : 04 76 60 90 24
accueil.fernand.texier@saintmartindheres.fr

Centre social « Les 4 Vents »

Gestion associative
30, route de la Chapelle
38150 ST-ROMAIN-DE-SURIEU
Tél : 04 74 84 43 92
accueil@csles4vents.fr

EVS MixAge Café

Gestion CCAS
3 Rue de l'Eglise
38160 SAINT-VERAND
Tél : 04 76 38 82 19
mixage-cafe@saint-verand-38.fr

Maison des Initiatives et du Développement Social - l'Arche

Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 SEYSSINET-PARISSET
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Au Fil de Lambre

Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 SONNAY
Tél : 04 74 79 43 51
afdl@orange.fr

MJCentre social

Gestion municipale
56 lotissement Letrat
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Tél : 04 78 32 12 89
accueil.mjcentresocial@tignieu-jameyzieu.fr

MJC / MPT Pays de Tullins

EVS Gestion associative
Clos des Chartreux
38210 TULLINS
Tél : 04 76 07 04 78
mjctullins@orange.fr

Centre socioculturel Emile Romanet

Gestion municipale
Espace Charles De Gaulle
38760 VARCES
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social Estressin Louis Van Herck

Gestion municipale (marché public)
Quai Claude Bernard – BP5
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 00
estressin.centresocial@alfa3a.org

Centre social de l'Isle

Gestion municipale (marché public)
2, Allée de Provence
38200 VIENNE
Tél : 04 74 53 76 10
isle.centresocioculturel@alfa3a.org

Centre social Vallée de Gère

Gestion municipale (marché public)
9, rue Victor Faugier
38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 48 55
vgere.centresocial@alfa3a.org

Centre social Malissol

Gestion municipale (marché public)
La Ferme, 12 av. Jean de la Fontaine
38200 VIENNE
Tél : 04 74 57 12 00
malissol.centresocial@alfa3a.org

Centre social Olympe de Gougès

Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 VIF
Tél : 04 74 29 00 60
secretariat.centresocial@ville-vif.fr

AGOPOP

Gestion associative
30, rue du Professeur André Beaudoin
38250 VILLARD DE LANS
Tél : 04 76 95 11 38
accueil@agopop.fr

Maison de Quartier de Saint-Bonnet

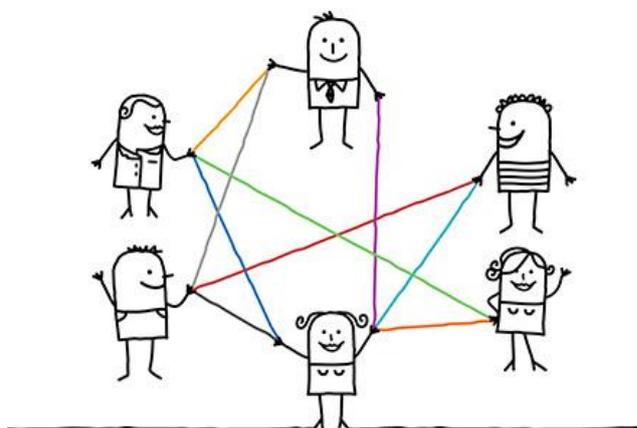
Gestion municipale
Centre Simone Signoret BP44
38090 VILLEFONTAINE
Tél : 04 74 96 44 01
mqsb@mairie-villefontaine.fr

EVS L'Escalé

Gestion associative
434, rue de la République
38220 VIZILLE
Tél : 04 76 40 48 67
escalé@ville-vizille.fr

Espace Rosa Parks

Gestion CCAS
24, allée des Bruyères
38340 VOREPPE
Tél : 04 76 50 61 25
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr



ACCOMPAGNEMENT RESEAU

Participation dans les centres

- Suivi des centres
- COPIL
- AG, temps forts
- Intervention équipe , CA
- Accompagnement direction
- Appui au recrutement
- Suivi crises

Accompagnements collectifs

- Ateliers renouvellement
- Atelier évaluation

Prestations extérieures

- Formations (FAVE)
- Accompagnement à la création de diagnostic en vue de la création d'une structure

ANIMATION

Groupes de pairs

- Directions
- Réf familles, petite enfance
- Enfance—jeunesse
- Accueil

Formations

- Partenariats (Uniformation, CNFPT)
- Plan de formation

Ateliers thématiques

- ASL
- Utilité sociale
- On parle de....

PROJETS

Jeunesse

- Formations
- Mobilité

Bien vieillir

- Groupe
- Partenariat

Mutations des territoires

- Projet EBER

VIE FEDERALE

Vie associative
Adhésion-
reconnaissance

Journées fédérales
Projet fédéral
Communication

Gestion dispositifs
Vie fédérale (FCSF/
AURACS)

PARTENARIAT



III/ Animer et accompagner



Analyser, partager, améliorer nos pratiques

Les pratiques des professionnels, les réflexions sur l'évolution du cadre de travail et le partage d'expériences prennent corps à travers l'animation des groupes de pairs, des ateliers thématiques et du plan de formation proposé annuellement.

Mobiliser un groupe de personnes, le fidéliser et valoriser les raisons d'être ensemble, nécessitent implication, méthode, écoute et rigueur pour la fédération. Cette attention permanente prend d'autant plus sens, que chacun peut ressentir les sollicitations, les interrogations sur l'avenir ou les surcharges de travail au quotidien tant pour les centres que pour la fédération.

Merci à celles et ceux qui, par leur présence régulière, participent activement à la vie de la fédération départementale et à celle du mouvement des centres sociaux et EVS.

1/ Les groupes de pairs

Comité des directeurs

Ce groupe de pairs est avant tout un cadre d'expression et de débat sur et autour des pratiques effectives des participants. Il constitue également une méthode de formation reconnue comme un des moyens collectifs d'évaluation des pratiques, des besoins des centres sociaux et EVS et un temps précieux de participation au « pilotage » de la fédération. Il permet de faire remonter de l'information, ou en redescendre.

→ 9 rencontres en 2021 dont 2 en présentiel

→ 94 participations

→ Entre 6 et 12 participants en moyenne

→ **Thématiques abordées** : S'adapter au Covid (protocole, lien aux habitants, dynamique d'équipe) ; Questions socialement vives ; Laïcité (journée schéma départemental, nouvelle loi « confortant le respect des principes de la République ») ; L'aller-vers ; Les tiers-lieux ; Démocratie et justice sociale

Commission famille

La **commission famille** est une instance de réflexion en lien avec l'action des projets collectifs « familles ». Composée des référents familles des centres sociaux et des animateurs familles.

→ 4 rencontres en 2021 dont 3 en présentiel

→ 58 participations

→ Entre 10 et 20 participants en moyenne

→ **Thématiques abordées** : S'adapter au Covid ; Se partager des outils, des contacts, des bons plans ; Co-développement à chaque commission

Commission enfance - jeunesse

→ 3 rencontres en 2021

→ 23 participations

→ Entre 8 et 10 participants en moyenne

→ **Thématiques abordées** : S'adapter au Covid ; Animer le débat +

Questions socialement vives ; L'accueil d'enfants et de jeunes avec des troubles de comportement

Commission accueil

→ 1 rencontres en 2021

→ 4 participations

→ **Thématiques abordées** : Co-développement : après-covid + accueil inconditionnel

FOCUS FAMILLE :

Le Co-développement professionnel est une méthode, qui consiste à réunir un groupe de personnes qui partagent des problématiques professionnelles, vont apprendre ensemble et cultiver une « intelligence collective » avec à un processus en six étapes structurant la parole, l'écoute et la réflexion et incitant à l'action.

Après-midis thématiques :

- ◆ Observatoire de la vie familiale + le conflit entre parents
- ◆ Animer le débat + Les questions socialement vives
- ◆ La participation des familles

2/ Les ateliers et groupes de travail

Les ateliers en lien avec les thématiques travaillées :

- ◆ **Groupe « bien vieillir » : 3 visios**
 - 1 AAP Carsat Lien Social (10 centres représentés)
 - 1 inter-fédéré (7 centres représentés)
 - 1 AAP Conférence des financeurs (5 centres représentés)
- ◆ **« On parle de » : 2 visios**
 - « Promeneurs du net »
 - « emploi des jeunes »
- ◆ **« L'évaluation d'impact social, pourquoi s'y mettre ? » : 3 visios + rdv individuels**
- ◆ **« L'accompagnement des bénévoles d'activités » : 1 journée**

3/ Observer, interroger, agir collectivement

La formation proposée par la fédération vise à permettre aux participants (professionnels et bénévoles) de découvrir les différentes dimensions d'une structure d'animation de la vie sociale et du développement du pouvoir d'agir. Aussi toutes nos interventions formatives alternent temps théoriques et temps applicatifs, de manière à préfigurer les bases et la démarche de portage collectif de projet de territoire.

Le plan de formation 2021 a pu reprendre une dynamique en présentiel notamment au 2nd semestre.

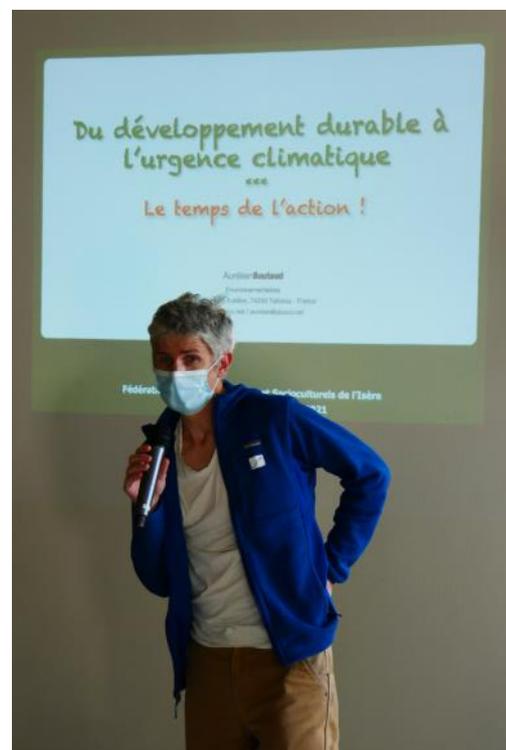
Journée fédérale - Développons notre esprit critique : « Développement Durable, quelle place pour les centres sociaux et EVS » : 20 novembre 2021.

Intervenant principal : Aurélien Boutaud, Environnementaliste, consultant et chercheur indépendant.

Intervenants autres : CCFD Terres Solidaires, Edith Estrade, Y-NOVE, les centres sociaux d'Eybens, La Tour du Pin, Villard de Lans

FOCUS BIEN VIEILLIR :

Le groupe « Bien Vieillir » rassemble des professionnels qui portent la question du vieillissement de diverses manières sur leur territoire, car les initiatives en faveur du Bien Vieillir sont nombreuses dans les centres, même lorsqu'il n'y a pas de professionnel dédié. En lien avec l'échelon régional AURACS, les rencontres du groupe Bien Vieillir sont l'occasion de rester informés des appels à projets permettant de financer les actions et de penser la pérennisation de ces actions. Elles sont également l'occasion de confronter des problématiques et partager des expériences avec d'autres professionnels. En 2021, une rencontre inter-fédération avec le Rhône a permis de croiser les spécificités selon le mode de gestion (associatif/institutionnel) ou le territoire d'implantation (rural/urbain). Enfin, 1 centre isérois a pu partir en formation avec l'AURACS : « Centres sociaux et enjeux du vieillissement ».



Repas préparé par « Les Mijotées »



Modules de formation réalisés :

↳ **Renforcer le portage politique** des projets partagés par les bénévoles et les professionnels.

→ **2 modules autour de la coopération et mutualisation (EBER) – MIXTE** : 15 stagiaires, 5 centres représentés

→ **1 module pour les nouveaux responsables** : 8 stagiaires, 7 centres représentés

→ **Formation Actions Collectives à Visée Emancipatrice (6 jours)** : 20 stagiaires, 8 centres représentés

↳ **Consolider les projets** des centres sociaux en fonction des enjeux actuels

→ **4 modules autour de l'Accueil**

1. **Accueil et Accès aux droits** : 25 stagiaires, 12 centres représentés

2. **Accueil et écoute** : 22 stagiaires, 12 centres représentés

3. **Accueil et laïcité** : 20 stagiaires, 12 centres représentés

4. **Accueil et public vulnérable** : 16 stagiaires, 9 centres représentés

→ **2 modules autour de l'Accompagnement personnes victimes de violences (suite 2021)**

- 6 stagiaires, 4 centres représentés
- 10 stagiaires, 6 centres représentés

→ **1 module « épuisement parental »** : 12 stagiaires, 9 centres représentés

→ **2 modules « outils, photos et enjeux du numérique » (MIXTE)** : 13 stagiaires, 13 centres représentés

↳ **Des formations IN SITU :**

→ **ESTRESSIN** - Formation-action sur le pouvoir d'agir : 19 participants – 1 journée

→ **SAINT-MARTIN-d'HERES** : Vers la création de comités d'usagers – 3 modules – 5 maisons de quartiers, 12 participants

+ 289 participant.e.s,
63 bénévoles,
226 professionnel.le.s



Être relais dans le territoire

La FCSF et l'AURACS proposent d'animer une « **fonction-ressource** » qui consiste à mettre à disposition des fédérations, puis des centres sociaux et EVS des accords négociés avec des acteurs nationaux et régionaux. Les dispositifs relayés et appropriés par la FCSI sont :

■ « Bien vieillir sur son territoire »

→ **convention AURACS / CARSAT** :

6 centres sociaux participent à ce projet

• **Lien social** = 3 centres (Beaurepaire = 2020-2024 + Roussillon/4V/AFDL et Varces = 2021-2025)

• **Numérique** = 2 centres (Vif et Beaurepaire)

→ **convention AURACS / AG2R-**

Malakoff Humanis : 2 centres sociaux participent à ce projet (St Egrève et Heyrieux)

■ Soutien à l'engagement volontaire des jeunes : dispositif service civique

→ **3 centres sociaux** ont accueilli cette année **4 volontaires** sur des missions variées : structuration d'un réseau de tiers lieux ; santé / culture ; inclusion des personnes porteuses de handicap

→ « **Accueillir un volontaire en service civique** » : 1 visio d'informations + accompagnement individuel (Agopop, Beaurepaire, Jarrie, Les Avenières)

■ L'appel à participation pour des projets vacances - convention FCSF / ANCV

→ Mélanie Caron fait partie des référentes pouvant être appelée pour aider à la constitution de votre dossier.

→ Cette année, 1 visio : « **découvrir les aides aux projets vacances avec l'ANCV et la FCSF** »

- 7 stagiaires, 7 centres représentés
- + 35 stagiaires région Auvergne-Rhône-Alpes



Soutenir et accompagner les adhérents

La FCSI met en œuvre des mesures spécifiques visant à accompagner les centres sociaux ou EVS tout au long de leur vie, de la phase de création à la phase de transmission, mais aussi pour faciliter les recrutements, ou dans le cas de difficultés ou de mutation. L'intensité de l'aide est déterminée, pour chaque projet, après lecture partagée et analyse du projet. Ce soutien peut être sollicité directement par les dirigeants des centres sociaux auprès de la FCSI ou mis en œuvre suite à un diagnostic avec les centres et les partenaires.

1/ Suivre les différentes phases de la vie des centres

■ Accompagnement au renouvellement des projets sociaux

Afin d'accompagner les centres dans le renouvellement de leur projet social, clé de voûte du projet d'animation de la vie sociale, fondé sur une démarche **transversale, participative et partagée**, pour répondre aux besoins et demandes des habitants et aux problématiques sociales du territoire ; La FCSI propose une démarche composée de deux types d'accompagnement complémentaires :

- ◇ **Un accompagnement individualisé** auprès des acteurs du centre social sur site afin d'adapter la méthodologie de renouvellement du projet social aux équipes et aux territoires.
- ◇ **Un accompagnement collectif** pour le(s) responsable(s) (directeurs et administrateurs) afin de s'auto-former, de constituer un groupe ressources et d'expérimenter de nouvelles pratiques.

→ **10 Centres sociaux et EVS accompagnés pour l'année de renouvellement 2020-2021 :**

- ◆ 3 visios sur les différentes étapes clés : évaluation, passage aux axes, plan d'actions
- ◆ **Participation aux différents comités de pilotage** : + 30 réunions de COFIL cumulés
- ◆ **Accompagnement individualisé** : appui renforcé auprès des centres sociaux de Rives, Saint-Martin-d'Hères.

→ **Lancement des démarches pour les 14 centres/EVS en renouvellement 2021-2022 :**

- ◆ 3 rencontres pour poser les préalables, les enjeux du diagnostic et l'évaluation
- ◆ Participation aux 1ers Copil de lancement : + **6 réunions de COFIL**



■ Accompagnement à l'évaluation à mi-parcours

- ◆ 4 centres en évaluation à mi-parcours
- ◆ 1 réunion collective
- ◆ Participation aux 3 COFIL de suivi.



■ Soutenir les administrateurs au recrutement de leur nouvelle direction

La fédération accompagne les administrateurs dans l'appui au recrutement en adéquation avec les besoins du centre social et les compétences requises pour exercer un poste de direction dans le centre social. (circulaire CNAF Juin 2012 et Référentiel métier signé par la CNAF, la FSCF et le SNAECESO).

Généralement, la démarche se compose de 3 phases (diagnostic des besoins ; élaboration du profil de poste ; organisation de la procédure de recrutement), représentant a minima 3 rencontres avec les administrateurs mandatés. La fédération peut aussi être présente lors des journées de recrutement.

En 2021 :

- ◆ **Appui sur l'ensemble de la démarche** auprès de Montalieu-Vercieu
- ◆ **Relecture CV et conseils** : Pays du Guiers, Rives, Vif, Tullins

■ Participation aux AG des adhérents

Les Assemblées générales sont toujours des moments de connaissance de ce que font en profondeur les centres. La fédération peut dans ces moments prendre conscience des dynamiques en œuvre, des projets en cours, des besoins exprimés. Il est important pour elle de pouvoir participer à ces moments. **Cette année, nous avons pu participer à 7 AG sur les 13 structures associatives.**

■ Suivi des centres rencontrant des difficultés

L'année 2021 reste marquée par l'accompagnement des centres rencontrant de fortes difficultés, d'ordre structurel ou conjoncturel. L'accompagnement de ces centres est pour la fédération une préoccupation importante. Tout d'abord parce que le « devoir d'intervention » inscrit dans l'adhésion au réseau des centres sociaux mais également au schéma départemental, peut être activé. Ce qu'on observe, c'est que plus la mobilisation des différents acteurs est anticipée, plus il est facile d'agir avec du recul et collectivement. La fédération reste en questionnement sur ces accompagnements, notamment pour des centres connaissant régulièrement des difficultés. Il nous semble qu'un travail plus approfondi pour décoder les mécanismes qui se mettent en place serait un véritable atout pour que les structures d'animation de la vie sociale perdurent dans les territoires.



2/ Consolider les projets d'animation du territoire

■ Accompagner les évolutions territoriales : démarche expérimentale « d'évaluation de l'impact social des 5 centres sociaux dans le territoire d'EBER ».

Dans la continuité des 2 ans de réflexion et d'interconnaissance menés à l'échelle des 5 associations, différents enjeux ont été mis en évidence : évaluer l'impact social des projets respectifs, réfléchir aux coopérations possibles et valoriser le savoir-faire des centres sociaux comme acteurs de territoire.

Le principe clef de la démarche : chaque structure s'inscrit dans un territoire délimité, a une histoire propre, des actions spécifiques... Il s'agit donc de porter une réflexion commune, à l'échelle des 5 centres sociaux, à partir d'un socle commun : **l'Animation de Vie Sociale (AVS) et le développement social local.**

Cette démarche, soutenue par la CAF et la FCSI, a été appuyée par la FONDA, qui a développé cette idée de « chaînes de valeur » et par l'embauche d'une chargée de mission sur 2020 et 2021 et l'appel à une graphiste.

Réalisation 2021 :

- ♦ 1 COFIL, 1 COTECH, 4 réunions entre centres sociaux, 1 réunion avec la CAF, des réunions de pilotage : FCSI/ FONDA (nombreuses)
- ♦ Accompagnement des centres sociaux pour mener la démarche d'évaluation

Actions principales :

- ♦ Mise en place d'une communication du territoire : fiche d'identité
- ♦ Démarche d'évaluation à mener
- ♦ 1^{ère} conclusions collectives, consolidées sur le début d'année 2022



Rapport d'activité

IV/ Consolider nos partenariats



Les relations avec les partenaires publics



Une relation dynamique et complémentaire avec la CAF Isère

→ Un partenariat confirmé

La reconnaissance de la FCSI par la CAF de l'accompagnement des centres sociaux fédérés et l'animation du réseau est un véritable soutien. Il s'agit d'un soutien financier, incontournable à la FCSI, permettant aujourd'hui d'assurer les 2 postes de déléguées à temps plein. C'est aussi un véritable travail de partenariat engagé pour permettre aux structures de l'animation de la vie sociale de vivre dans les territoires grâce à des rencontres trimestrielles et des relations régulières avec les coordonnateurs de territoire.

La solidité du partenariat a pu se traduire également à d'autres niveaux :

→ Le schéma départemental de l'animation de la vie sociale intégré au schéma des familles depuis 2019

La FCSI a été intégrée aux nouveaux groupes opérationnels pour travailler sur les orientations du schéma avec les autres partenaires :

- ◆ **Groupe opérationnel « jeunesse »** : pas de réunions organisées
- ◆ **Groupe opérationnel « famille »** : pas de réunions organisées
- ◆ **Groupe opérationnel « AVS »** (animation de la vie sociale) : la mise en place d'une journée de formation « la laïcité au service du vivre-ensemble dans les structures d'animation de la vie sociale ? » qui a nécessité 5 réunions de préparation avec une animation co-construite avec 3 directrices du réseau.



Autres partenariats

Les sollicitations des partenaires de travail sont de plus en plus nombreuses. En 2021, nous avons pu particulièrement travailler avec : le planning familial, Pangolin, ODENORE, ANCIELA, ...



→ Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS)

Cet Observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Depuis 2012, cette action s'inscrit dans le schéma départemental d'animation de la vie sociale.

⇒ Mise en place d'une plaquette SENACS iséroise à destination des élu.e.s



SDEJS - Service Départemental Jeunesse Engagement Sports Isère

La FCSI fait partie des partenaires convoqués par la DDCS afin de participer à la construction collective autour de plusieurs thématiques, regroupant plusieurs acteurs, tel que le groupe MAIA (mission accueil et information des associations). Elle est personne-ressource au collège « FDVA2 ».

V/ Apporter notre contribution au fédéralisme

Pendant la première période de leur histoire, les centres sociaux français se sont contentés d'un système fédéral à deux échelons : l'international et le national (FCSF). Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le besoin de s'organiser localement s'accroît et des groupements départementaux se constituent. Enfin, le niveau régional s'organise en région Rhône-Alpes par la création de l'URACS en 1983 (devenu AURACS en 2019) qui soutiendra la création de la fédération de l'Isère (FCSI) le 13 Septembre 1988. Elle sera reconnue en décembre 1990 par la FCSF.

S'impliquer dans la vie fédérale nationale

Les dossiers nationaux sont riches et variés ! Il appartient aux fédérations de pouvoir se saisir de thématiques pour se les approprier au niveau local. A l'inverse, la FCSF se doit d'être au plus juste dans ses propositions, pour être en adéquation avec la réalité des territoires. L'implication de la FCSI dans la FCSF passe par :

- ◇ La participation aux **rencontres des délégués** qui ont lieu annuellement.
- ◇ La participation à **l'AG nationale** qui s'est tenue cette année à Lyon : participation 1 administrateur
- ◇ La participation de la déléguée comme **référente nationale sur les projets vacances**, dans le cadre du partenariat avec l'ANCV.

Quelques éléments marquants :

Continuer à travailler les influences et plaidoyers

Participation et signatures de différents documents :

- ◆ « L'éducation populaire, une fabrique de la République » avec le CNAJEP
- ◆ Contribution de la Fédération nationale des Centres sociaux et Socioculturels de France à la Charte Nationale de Soutien à la Parentalité. Etc

Avancer sur les thématiques, sujets de société :

- ◆ Réseau Jeunes,
- ◆ Colloque national sur les « centres sociaux acteurs d'une société numérique humaine »
- ◆ Paroles d'habitant.e.s des quartiers populaires

Le « buffet des idées » et Expérimentation des « banquets citoyens »

Dans le cadre du renouvellement du projet fédéral, la FCSF a proposé un cycle de visioconférences de janvier à juin 2021. La FCSI a participé en 2021, au cycle 3 du Buffet des Idées « *Démocratie et écologie : même combat ?!* » (*Démocratie, justice sociale et environnementale*) qui posait les questions : En quoi la crise écologique et la démocratie sont-elles intimement liées ? Quel est le rôle des citoyen.ne.s et des organisations de la société civile dans ce contexte ?

LES GRANDS BANQUETS



FOCUS INITIATIVES

La FCSF a mis en place une plateforme pour relayer les initiatives des centres, où vous pouvez aller piocher et que vous pouvez alimenter.
Retrouvez-les sur :

<https://www.cestpossible.me/>



Rapport d'activité



Une coopération régionale animée par l'AURACS

L'union Auvergne-Rhône-Alpes des Centres Sociaux (AURACS) est l'espace ressources des 9 fédérations départementales : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Rhône, 2 Savoie.

Un conseil d'administration composé des représentants des fédérations pilote le réseau régional appuyé par deux délégués : Fabrice GOUT et Mélanie ROUSSET ; une assistante : Sylvaine ANTOULY et des relais départementaux sur des chantiers spécifiques (vieillesse).

Participation aux instances

Deux administrateurs peuvent participer au CA de l'AURACS. Aujourd'hui, nous avons une personne mandatée, qui a pu participer aux différents conseils d'administration tout au long de l'année 2021 et impliquée au sein du bureau de l'AURACS.

Animation du comité des délégués

Une instance regroupant les délégués des neuf fédérations constitue le comité technique régional dont les travaux sont animés et dirigés par les délégués de l'AURACS. Le comité des délégués s'est réuni avec de nombreuses visio notamment pendant le 1^{er} confinement.

Des dossiers co-portés régionalement

→ **SENACS**, imaginé par l'AURACS en 2004, repris nationalement en 2011, reste un dossier porté et animé par l'AURACS.

→ « Bien vieillir »

Depuis plusieurs années, l'AURACS est un véritable moteur et relais dans le dossier Bien-vieillir qui peut s'illustrer à travers :

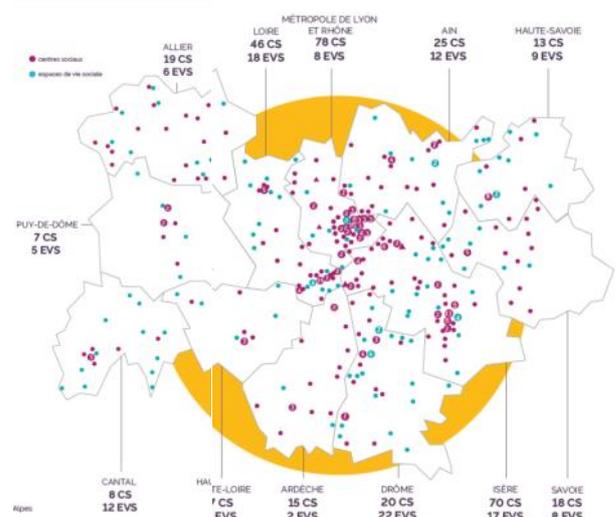
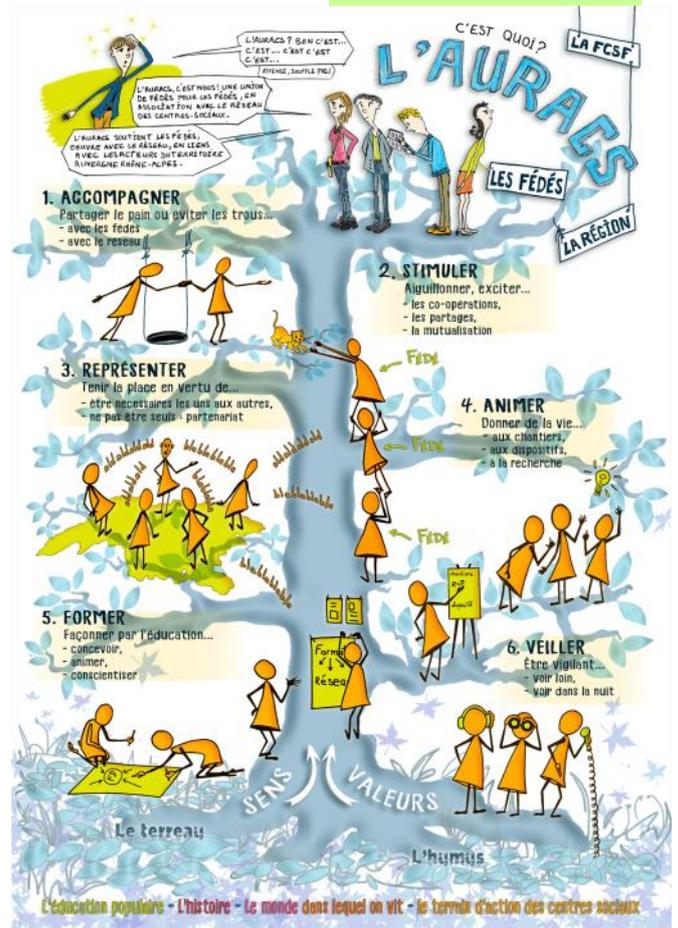
- un **groupe régional** constitué pour s'organiser, analyser et développer nos stratégies dans ce domaine.
- les **constructions partenariales** : CARSAT, AG2R la Mondiale.
- l'**animation de 4 jours de formation** à destination de professionnels et responsables bénévoles.

→ Formation

La mise en place de la formation « **actions collectives à visée émancipatrice** » reste fortement demandée.

Mélanie Caron intervient comme formatrice FAVE dans l'Ain (2 jours en 2020, 4 jours en 2021).

Travail autour d'une formation expérimentale pour les animateurs jeunesse.



I/ Compte de résultat

Lors du Conseil d'administration du 01 mars 2022, les administrateurs ont validé les comptes de la fédération, avec l'appui des éléments validés par le commissaire aux comptes Mr Pascal DREVET, qui valide les comptes sans réserve. Nos comptes de l'exercice 2021 sont présentés selon la même forme que les années précédentes.

DEPENSES	Année 2021	Année 2020
Achat de services et de fournitures	18 884,04	20 825,43
Dont formation des acteurs	6 714,00	1 535,00
Services extérieurs	32 304,64	23 552,00
Dont location du siège social	5 722,00	5 501,00
Dont déplacements des salariés et des administrateurs	1 119,73	1 687,00
Dont missions et réceptions	1 469,66	436,95
Impôts et taxes	3 087,00	2 677,58
Charges de personnel	161 164,19	146 325,35
Dont salaires	119 611,12	106 648,50
Dont charges sociales	41 046,90	39 281,80
Charges de gestion courante	51 538,83	53 003,94
Dont cotisations FCSF+AURACS	51 098	49 013,18
Dotation aux amortissements et provisions et fonds dédiés	10 230,46	26 916,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	277 209,16	273 300,3
Frais financiers	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	45,00	779,80
TOTAL DES CHARGES	277 254,16	274 080,10

PRODUITS	Année 2021	Année 2020
Prestations vendues	10 070,04	12 292,47
Dont recettes formation	3 049,60	1 402,47
Dont accompagnement	1 614,44	4 500,00
Subventions d'exploitation	105 031,00	107 363,00
Dont Caf Isère	50 000 + 30 000	40 000 + 42 000
Dont DRDJSCS	12 924,00	13 256,00
Dont FONJEP	7 107,00	7 107,00
Autres produits	152 860,99	150 250,50
Dont cotisations	126 018,00	124 287,00
Dont fonds de développement	6 000,00	14 000,00
Dont formation des acteurs (FDVA + Uniformation)	9 701,00	10 024,00
Reprise sur provisions et fonds dédiés	9 420,63	4 170,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	277 382,66	274 075,97
Produits financiers	180,50	202,10
Produits exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS	277 563,16	274 278,07

RESULTAT DE L'EXERCICE

309,00 €

197,97€



Rapport financier



Les dépenses

Les charges de personnel

Elles représentent **161 164,19 €** soit près de **58 %** des dépenses de l'année 2021, une augmentation de 14 838,84 € par rapport à 2020, s'expliquant notamment par la prolongation du contrat de la chargée de mission en charge du projet « impact social », du 1er avril au 31 décembre 2021 ; et dont le financement est pourvu par la CAF de l'Isère dans le cadre du projet.

Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de la fédération pour 2021 sont de **51 188,68 €** soit **18 % du budget** dont :

- ◆ 5 220 € sont dédiés au projet « impact social ».
- ◆ une variation à la hausse par rapport à 2020 (+ 18 091,25 €) du fait de la reprise plus franche de nos activités de formations (frais liés à la logistique, + 4 045,94 € et aux intervenants, + 5 179 €)
- ◆ le recrutement de la déléguée adjointe de remplacement qui a pris la forme contractuelle entre mars et mai, émergeant ainsi la ligne « intervenant extérieur ».

En effet, un « doublon » de personnel (entre un départ en congé maternité et son remplacement) durant les mois de mars à mai a été décidé par le conseil d'administration afin d'assurer une bonne passation des dossiers et d'assurer une continuité d'interventions auprès des centres sociaux et EVS, pour un montant de + 10 805,96 €. (Il avait été budgétisé 8 000 €).

A noter, une diminution de 1 042,91 € sur le contrat du photocopieur et une nouvelle ligne concernant l'entretien des locaux pour +750 € annuel.

Les frais généraux : consommables, énergie, carburant etc, ainsi que la location et charges locatives sont au plus juste et varient peu entre 2020 et 2021.



Les recettes

Les cotisations

La collecte des cotisations auprès des adhérents (32 CSx / 6 EVS) s'élève à **126 018 €** pour l'année 2021. La fédération départementale a conservé **74 918,76 €** pour son fonctionnement annuel (**soit 27 % du budget**) et a reversé 41 695,98 € pour la fédération nationale et 9 403,26 € pour l'union régionale.

↳ Nous constatons une légère augmentation de ces recettes pour 2021 avec l'arrivée de nouveaux adhérents.

Le financement du projet fédéral isérois

↳ **Le financement du projet fédéral est lié aux conventions signées avec des partenaires** : cette année la CAF de l'Isère a renouvelé sa confiance et son appui à la fédération en versant une subvention de 50 000 € (+ 10 000 €), la DRDJSCS a versé 12 924 €. Le poste FONJEP permet un soutien à la FCSI de 7 107 €. Enfin, nous avons pu bénéficier à nouveau du soutien de la DRDJSCS à hauteur de 5 000 € (FDVA 2).

↳ **Poursuite du projet expérimental autour de l'impact social dans le territoire d'EBER avec :**

- ◆ L'appui en 2021 de la CAF à hauteur de 30 000 €.
- ◆ La suite de l'appui de la Fédération Nationale à hauteur de 6 000 € pour 2021 (Fonds mutualisés).

Les ressources liées à des accompagnements

La fédération est intervenue sur divers accompagnements, en direction de centres sociaux ou de futurs adhérents, qui ont été facturés à hauteur de 1 614,44 €.

Le plan de formation reprend son essor suite aux contraintes sanitaires passées, nous avons bénéficié du soutien :

- ◆ du « droit de tirage » auprès du fonds « FO.S.FOR.A » géré par la FCSF pour 9 000 € (+ 2 976 €)
- ◆ du fonds de développement de la vie associative pour 4 900 € (+ 900 €)

Enfin, la fédération est également intervenue sous forme de prestation dans le réseau sur des thématiques spécifiques : référente aide aux vacances (APV – FCSF – ANCV) et intervention comme formateur dans le cadre de l'AURACS (Formation FAVE) pour 5 601 €.



Les finances de la fédération ont été gérées en adéquation avec les orientations votées à l'AG du 29 avril 2021.

Les recettes s'élevant à **277 563,16 €** et les dépenses à **277 254,16 €**, notre résultat est de **+ 309,00 €**.

Les membres du conseil d'administration se sont mobilisés durant l'année 2021 en accompagnant le fonctionnement fédéral durant la crise sanitaire, en assurant le recrutement de remplacement lié à un congé maternité, en prenant position sur les orientations fédérales tout en maintenant un lien fort avec les partenaires. Ils ont contribué à améliorer l'économie de la fédération, pour préparer l'avenir en adaptant le fonctionnement de la FCSI aux besoins actuels et maintenir un projet ambitieux.

Ils vous présentent des comptes équilibrés.

Notre vigilance reste, tant sur le projet que sur le plan financier.

II/ Bilan



Actif ou patrimoine de la fédération

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020
Actif immobilisé	10 725,23	13 321,74
Immobilisations corporelles	9 156,78	11 753,29
Immobilisations financières	1 568,45	1 568,45
Actif circulant	177 307,30	162 916,09
Adhérents et autres partenaires	60 032,91	44 219,32
Disponibilités	117 274,39	118 696,77
Charges constatées d'avance		
TOTAL ACTIF	188 032,53	176 237,83

L'actif total s'élève au 31/12/21 à 188 032,53 €

↳ Les immobilisations financières de 1 568,45 € représentent les parts sociales du Crédit Coopératif achetées par la fédération ainsi que le dépôt de garantie remis au bailleur « Pluralis » pour la location du siège social.

↳ Les immobilisations corporelles ou amortissements s'élèvent à 9 156,78 €, correspondant à : l'achat du véhicule en 2019 (amortissement 5 ans) ; l'achat de 3 ordinateurs en 2020 (amortissement 3 ans) ; l'achat du matériel de visioconférence en 2021 (amortissement 3 ans).



Le passif ou les moyens de la fédération pour se financer

PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Fonds associatif	49 497,94	49 188,94
Report à nouveau	48 188,94	48 990,97
Résultat de l'exercice	309,00	197,97
Provisions pour risques et fonds dédiés	72 501,06	71 349,69
Dettes	66 033,53	55 699,20
Dettes sociales	44 709,22	20 257,76
Autres dettes	21 234,31	29 441,44
Produits constaté d'avance	0,00	6 000,00
TOTAL PASSIF	188 032,53	176 237,83

Le passif total s'élève au 31/12/2021 à 188 032,53 €

↳ Les fonds propres fin 2021 s'élèvent à 49 497,94 € soit une augmentation de 309,00 €.

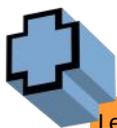
↳ Les provisions pour risques et fonds dédiés. Ils représentent 72 501,06 €

Les provisions pour départ à la retraite des professionnels : 6 984 €

Les sommes disponibles: Elles représentent 65 517,06 €. Elles couvrent le projet fédéral, la pérennisation des postes, du matériel informatique, les voitures et la prolongation projet EBER/impact social.

↳ Les dettes englobant les dettes fournisseurs et les dettes sociales seront réglées au premier trimestre 2022.





Le conseil d'administration réuni le 01 mars 2022 en présence des documents validés par le commissaire aux comptes Pascal DREVET propose à l'assemblée générale :

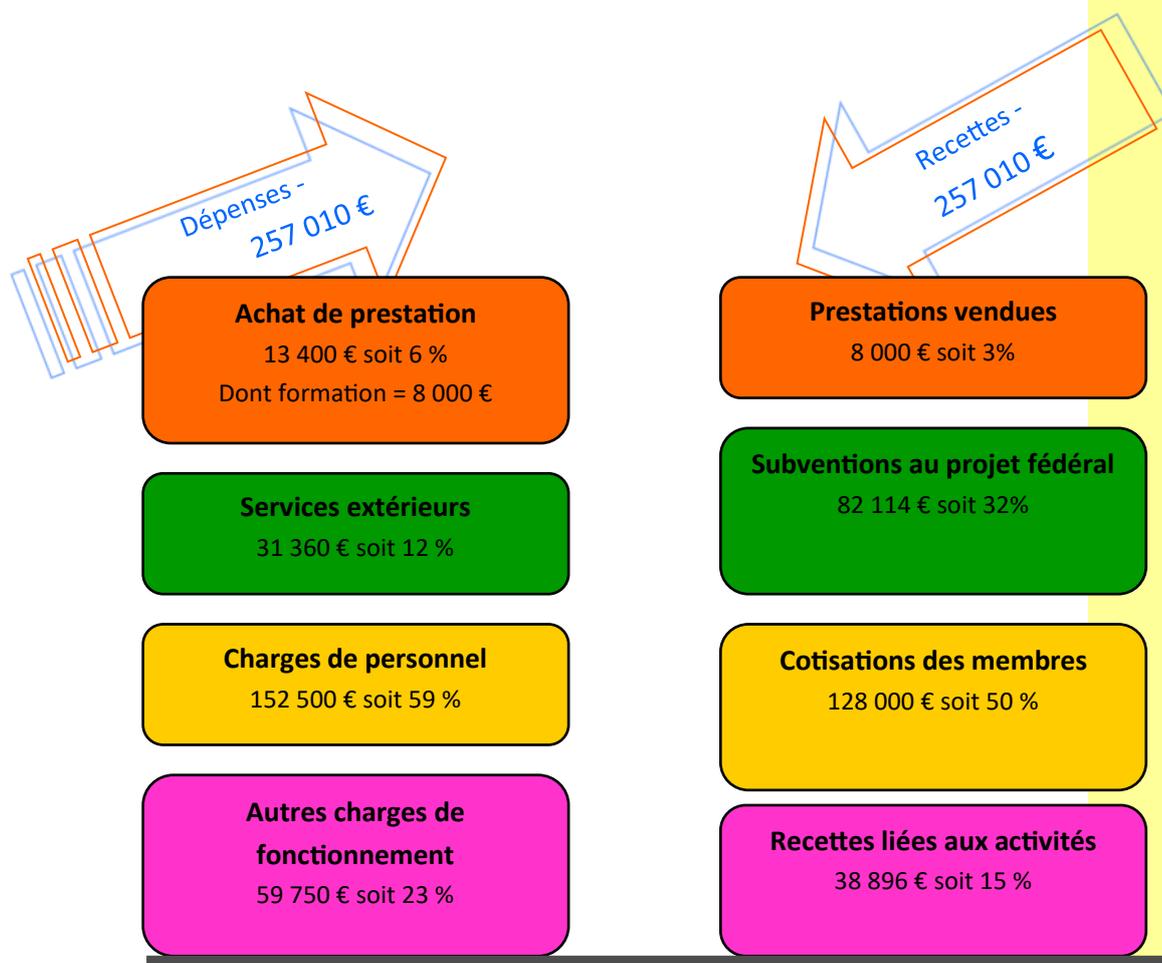
- ◆ D'affecter le résultat de **309,00 € en report à nouveau**. Les fonds associatifs seront ainsi portés à **49 497,94 €**.
- ◆ Que le taux de cotisation des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale reste inchangé.
- ◆ Le Conseil d'administration demande aux adhérents de voter « Quitus » pour sa gestion durant l'année 2021.

Les comptes certifiés par le cabinet « Audit Pascal Drevet » sont à la disposition des adhérents.

III/ Budget prévisionnel 2022

Le Conseil d'administration s'engage à :

- Développer une campagne d'adhésion/reconnaissance dans le respect de la charte des centres sociaux.
- Répondre à des sollicitations d'associations ou de collectivités qui souhaitent consolider et /ou développer des centres sociaux et /ou des EVS.
- Pérenniser la création du 3ème poste de délégué.e adjoint.e
- Maintenir une grande vigilance dans la gestion financière.



2022 : Développer, sensibiliser, se projeter



Adapter et développer la Fédération

Développement de la fédération

L'année 2022 sera une nouvelle année de travail pour continuer à développer et consolider la Fédération. Jusqu'à aujourd'hui, l'ensemble des missions sont assurées par une équipe fédérale de 3 personnes dont 2 déléguées pour l'animation.

Les demandes sont croissantes : accompagnement, animation, partenariats, attendus sur les enjeux de société. La diversité des profils des adhérents rend l'ensemble des missions de la Fédération complexe pour arriver à ce que chaque structure puisse y trouver un sens.

De nombreuses thématiques sont en attente : environnement, urbain, formation des élus et administrateurs, évolution territoriale, jeunesse...

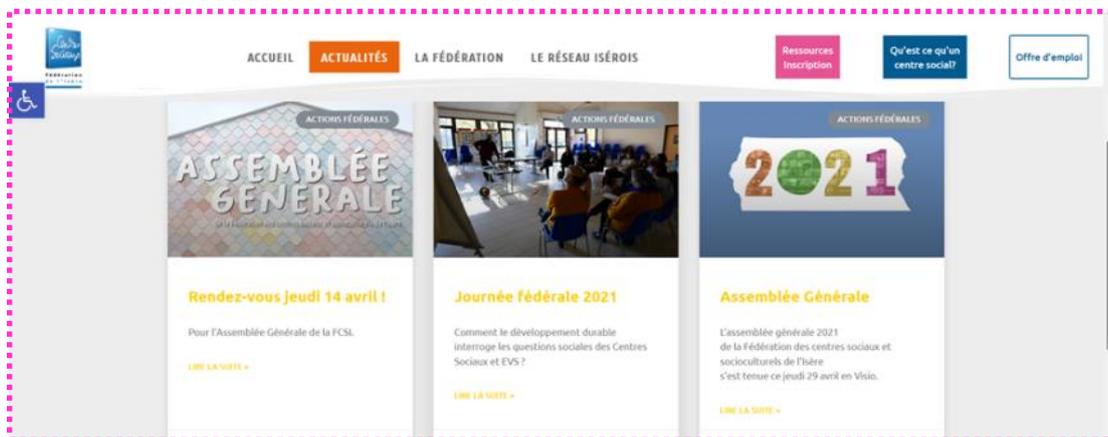
Face à ces constats, les travaux menés par le bureau fédéral, soutenu par l'AURACS, nous ont amenés à proposer au CA la création d'un 3^{ème} poste de déléguée qui prendrait acte avec le retour de Carolina. Le poste est proposé à Alizée. Nous avons 2 ans pour le consolider. La fédération souhaite relever ce défi qui correspond à un moment d'ouverture propice et qui nous permettra de soutenir l'animation de la vie de la fédération.

On déménage, on emménage

La vie de la Fédération sera aussi marquée par 1 voire 2 déménagements dans l'année, les locaux étant dans un quartier en réhabilitation. La tour où se situent les bureaux sera en entière rénovation pendant 9 mois. Les locataires sont alors relogés dans une tour voisine. Ces moments exceptionnels viennent rajouter une organisation dans des agendas bien chargés.

Un nouveau site internet

Enfin, la Fédération est en train de retravailler sur son site internet. Quasiment finalisé, il se veut plus attractif, fluide et comportera une partie intranet réservée aux adhérents afin de mieux mutualiser et partager l'ensemble des ressources produites année après année.



Rapport d'orientation

Partenariats : Sensibiliser, faire vivre l'animation globale

L'ouverture de la fédération aux partenaires apparaît essentielle et nécessaire dans des contextes territoriaux toujours en évolution mais aussi pour que les centres sociaux et EVS aient une place reconnue dans les changements que nous vivons actuellement. C'est pourquoi, la fédération continuera sur 2022 à s'inscrire dans des réflexions menées avec différents acteurs : la CAF, le schéma départemental des services aux familles pouvant aboutir à la création d'actions co-construites telles que :

- ◆ La capitalisation du travail expérimental autour de l'impact social des 5 centres sociaux mené dans le territoire d'EBER
- ◆ La 2^{ème} journée autour de la laïcité qui aura lieu à l'automne 2022
- ◆ La sensibilisation des élus à l'animation de vie sociale dans les territoires

Accompagner les mutations de l'environnement de façon collective

De nombreuses questions sociales sont à l'ordre du jour. Elles ne sont pas nouvelles, mais se manifestent soit par une accentuation des problématiques du fait de la crise sanitaire (isolement, éducation, accès aux droits...), soit parce l'urgence écologique nous invite de façon imminente à réfléchir mais surtout agir pour engendrer des transformations politiques, sociales. Qu'est-ce qu'on est alors prêt à faire bouger, à

impulser dans cette urgence écologique ? Il nous semble important de pouvoir continuer ces temps de réflexions et de mise en œuvre au travers de débats, de journées de formations, et de notre prochaine journée fédérale.

Contribuer au réseau fédéral

Nos contributions au réseau régional AURACS (Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux) et au réseau national FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France) restent essentielles.

Notre force d'intervention et de soutien en sont renforcés. Ces collaborations à l'échelle de l'ensemble de ces échelons (départemental, régional, national) s'avèrent efficaces. La période pendant la COVID en a été un bel exemple. La synergie entre tous a permis des allers-retours permanents permettant une adaptation et une réactivité au fur et à mesure des avancées.

La fédération iséroise reste impliquée sur plusieurs chantiers : accès aux droits, droit aux vacances, formation des bénévoles.

Mais surtout, nous sommes guidés par un projet national, qui est aujourd'hui en cours de construction pour une nouvelle

période. Les thématiques de la justice sociale et de la démocratie sont au cœur des réflexions de nos sociétés. A nous de partager notre regard sur les inégalités et les situations d'injustice constatées ou vécues (et encore plus avec la crise sanitaire), sur la vie démocratique, mais aussi sur le rôle du centre social présent et à venir ! L'aboutissement de ce renouvellement de projet se fera au congrès de la FCSF à LILLE en mai 2023 !

Peut-être pourrons-nous faire route commune en nous rendant sur place, à vélo, à pied, en voiture, en bus !



